

24.33. Championnats nationaux mineurs

24.33.1. Qualification des joueurs

24.33.1.1. Les joueurs 12M doivent être âgés de 12 ans ou moins avant le 31 décembre.

24.33.1.2. Les joueurs 14M doivent être âgés de 14 ans ou moins avant le 31 décembre.

24.33.1.3. Les joueurs 17M doivent être âgés de 16 ans ou moins avant le 31 décembre.

24.33.1.4. Être résident de la province/territoire ou inscrit par la province/territoire et l'AM doit être la plus proche pour le joueur, si la crosse n'est pas offerte.

24.33.1.5. Être inscrit et approuvé par l'AM.

24.33.1.6. Toutes les équipes doivent être de genre toute étoile.

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

24.33.1.7. On peut inscrire jusqu'à 23 joueurs.

24.33.1.8. On peut compter seulement 18 joueurs et 2 gardiens de but en tenue.

24.33.2. Admissibilité du personnel au banc

24.33.2.1. Tout le personnel au banc doit être certifié et satisfaire aux exigences des lignes directrices de CC.

24.33.2.2. Les soigneurs doivent détenir un certificat reconnu par l'AM de l'Ambulance Saint Jean, de la Croix-Rouge ou en entraînement sportif (médecins, infirmiers autorisés, pompiers et ambulanciers paramédicaux.)

24.33.2.3. Le personnel au banc doit être inscrit et approuvé par l'AM.

24.33.2.4. Il doit y avoir un minimum de 2 et un maximum de 5 membres du personnel au banc, nommés sur la feuille de jeu et au banc durant les matchs, dont l'un doit être un soigneur certifié (à noter : 1 de moins que dans les règles de la crosse en enclos de CC).

24.33.3. Uniformes d'équipe

24.33.3.1. Toutes les AM auront des couleurs particulières pour leurs uniformes; le secteur de crosse en enclos devra approuver tout changement.

24.33.3.2. Les AM doivent travailler en collaboration avec le bureau de CC pour trouver un fournisseur pour tous les achats d'uniformes des AM.

24.33.4. Arbitres

24.33.4.1. Doit être certifié pour la saison en cours (niveau 3 préféré)

24.33.4.2. Doit être âgé d'au moins 18 ans.

24.33.4.3. Il incombe à l'AM d'assurer le transport de l'arbitre jusqu'à la province hôte.

24.33.4.4. L'hôte est chargé de l'hébergement.

24.33.4.5. L'hôte fournit les repas ou une indemnité quotidienne.

24.33.4.6. L'hôte assure le transport à l'hôtel officiel.

24.33.5. Structure du match

24.33.5.1. Les règles de CC s'appliquent, compte tenu des exceptions suivantes :

24.33.5.2. Le style d'entraînement offensive-défensive n'est pas permis aux championnats nationaux mineurs.

24.33.5.3. 12M

24.33.5.3.1. Périodes de 3 à 15 minutes, la troisième période doit durer 5 minutes chronométrées.

24.33.5.4. 14M

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

24.33.5.4.1. Périodes de 3 à 17 minutes, la troisième période doit durer 5 minutes chronométrées.

24.33.5.5.17M

24.33.5.5.1. Périodes de 3 à 20 minutes, la troisième période doit durer 5 minutes chronométrées.

24.33.5.6. Trois minutes de repos entre les périodes.

24.33.5.7. Tournoi à la ronde complet si 6 équipes ou plus participent, double tournoi à la ronde pour moins de 6 équipes qui participent.

24.33.5.8. Les égalités en match préliminaire ne se briseront pas et seront comptées en tant que telles.

24.33.5.9. Jeux de positionnement, jeux de bronze et or s'il y a égalité après trois périodes.

24.33.5.9.1. Prolongation complète de 10 minutes.

24.33.5.9.2. S'il y a toujours égalité, période supplémentaire à but unique de 10 minutes.

24.33.5.9.3. Trois minutes de repos entre les périodes.

24.33.5.9.4. En prolongation, les équipes ne changent pas de moitié de terrain, en vertu de la règle 19, situation 3, de CC.

24.33.6. *Ronde de championnat (fondée sur 10 équipes)*

24.33.6.1. L'équipe en première place avance automatiquement au match or A.

24.33.6.2. L'équipe en deuxième place affronte l'équipe en troisième place et le gagnant du match de positionnement participe au match or A et le perdant, au match bronze A.

24.33.6.3. L'équipe en quatrième place avance automatiquement au match bronze A.

24.33.6.4. L'équipe en cinquième place avance automatiquement au match or B.

24.33.6.5. L'équipe en sixième place affronte l'équipe en septième place pour un match de positionnement; le gagnant avance au match or B, le perdant au match bronze B.

24.33.6.6. L'équipe en huitième place avance automatiquement au match bronze B.

24.33.6.7. La neuvième équipe affronte la dixième équipe pour la consolation.

24.33.7. *(Fondé sur 9 équipes)*

24.33.7.1. L'équipe en première place avance automatiquement au match or A.

24.33.7.2. L'équipe en deuxième place affronte l'équipe en troisième place et le gagnant du match de positionnement participe au match or A et le perdant, au match bronze A.

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

24.33.7.3. L'équipe en quatrième place avance automatiquement au match bronze A.

24.33.7.4. L'équipe en cinquième place avance automatiquement au match or B.

24.33.7.5. L'équipe en sixième place affronte l'équipe en septième place pour un match de positionnement; le gagnant avance au match or B, le perdant au match bronze B.

24.33.7.6. L'équipe en huitième place avance automatiquement au match bronze B.

24.33.7.7. La neuvième équipe est éliminée.

24.33.8. *(Fondé sur huit équipes)*

24.33.8.1. L'équipe en première place avance automatiquement au match or A.

24.33.8.2. L'équipe en deuxième place affronte l'équipe en troisième place et le gagnant du match de positionnement participe au match or A et le perdant, au match bronze A.

24.33.8.3. L'équipe en quatrième place avance automatiquement au match bronze A.

24.33.8.4. L'équipe en cinquième place avance automatiquement au match or B.

24.33.8.5. L'équipe en sixième place affronte l'équipe en septième place pour un match de positionnement; le gagnant avance au match or B, le perdant au match bronze B.

24.33.8.6. L'équipe en huitième place avance automatiquement au match bronze B.

24.33.9. *(Fondé sur sept équipes)*

24.33.9.1. L'équipe en première place avance automatiquement au match or A.

24.33.9.2. L'équipe en deuxième place affronte l'équipe en troisième place et le gagnant du match de positionnement participe au match or A et le perdant, au match bronze A.

24.33.9.3. L'équipe en quatrième place avance automatiquement au match bronze A.

24.33.9.4. L'équipe en cinquième place avance automatiquement au match or B.

24.33.9.5. L'équipe en sixième place affronte l'équipe en septième place pour un match de positionnement; le gagnant avance au match or B, le perdant est éliminé.

24.33.10. *(Fondé sur six équipes)*

24.33.10.1. L'équipe en première place avance automatiquement au match or A

24.33.10.2. L'équipe en deuxième place affronte l'équipe en troisième place et le gagnant du match de positionnement participe au match or A et le perdant, au match bronze A.

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

24.33.10.3. L'équipe en quatrième place avance automatiquement au match bronze A.

24.33.10.4. Les équipes en cinquième et sixième places avancent automatiquement au match or B.

24.33.11. *(Fondé sur 5 équipes) – double tournoi à la ronde*

24.33.11.1. L'équipe en 1^{ère} place obtient une exemption au match or A

24.33.11.2. L'équipe en 2^e place affronte l'équipe en 3^e place, le gagnant participe au match or A, le perdant prend part au match bronze A.

24.33.11.3. L'équipe en 4^e place obtient une exemption au match bronze A. L'équipe en 5^e place est éliminée.

24.33.12. *(Fondé sur 4 équipes) – double tournoi à la ronde*

24.33.12.1. L'équipe en 1^{ère} place obtient une exemption au match or A

24.33.12.2. L'équipe en 2^e place affronte l'équipe en 3^e place, le gagnant participe au match or A, le perdant prend part au match bronze A.

24.33.12.3. L'équipe en 4^e place obtient une exemption au match bronze A.

24.33.13. *Droits d'inscription*

24.33.13.1. Droits d'inscription de 1 600 \$, engagement de l'équipe d'ici le 31 janvier, droits non remboursables versés d'ici le 30 avril. (Si vous décidez que vous ne pouvez pas vous engager après la date limite du 31 janvier, les droits d'inscription seront facturés à l'AM).

24.33.13.2. Aucun droit d'affluence ne sera exigé, sauf le jour du championnat toutes les AM participantes recevront 50 billets gratuits par équipe.

24.33.14. *Périodes d'entraînement*

24.33.14.1. Les équipes participantes doivent prendre les dispositions voulues et payer pour ces périodes d'entraînement (l'hôte fournit les coordonnées)

24.33.15. *Cérémonies d'ouverture*

24.33.15.1. Critères minimaux

24.33.15.1.1. Toutes les équipes défilent sur le terrain

24.33.15.1.2. Les arbitres défilent sur le terrain.

24.33.15.1.3. Président de CC ou son délégué (doit faire une allocution).

24.33.15.1.4. Président de l'AM ou son délégué.

24.33.15.1.5. Hymne national en anglais et français

24.33.15.1.6. L'hôte doit avoir les drapeaux provinciaux pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

24.33.16. *Cérémonies de clôture*

MANUEL D'EXPLOITATION L'ACC

24.33.16.1. Les équipes sortent dans l'ordre de leur classement (l'hôte détermine le point d'entrée)

24.33.16.2. Présentations des médailles

24.33.16.2.1. Joueur le plus utile de chaque équipe (l'hôte fournit les prix et les critères de sélection.)

24.33.17. Arrivée et départ

24.33.17.1. L'hôte annonce les dates d'arrivée et de départ d'ici l'AA de CC.

24.33.18. Hébergement

24.33.18.1. L'AM hôte prend les dispositions voulues, tous les participants doivent être hébergés à la résidence officielle.

24.33.18.2. Le transport sera assuré de la résidence officielle jusqu'à l'événement.

24.33.18.3. Transport aller-retour de l'aéroport

24.33.19. Transport

24.33.19.1. Le comité hôte prendra les dispositions pour le transport de toutes les équipes entre la résidence officielle et l'événement.

24.33.19.2. Le comité hôte prendra les dispositions pour le transport aller-retour de toutes les équipes à l'aéroport.

24.33.19.3. Partage des frais de transport

24.33.19.3.1. À être approuvé par le secteur de crosse en enclos et ajouté à ce format.

24.33.19.3.2. Cette politique ne s'applique pas à la Coupe Minto ou à la Coupe Mann.